



SDES, territoire d'énergie Savoie

(Syndicat Départemental d'Énergie de la Savoie)
Bâtiment « 3D » 81 rue de la Petite Eau
73290 La Motte-Servolex

Objet :
Travaux d'enfouissement de réseaux sous maîtrise d'ouvrage du SDES :
Programme provisoire

Extrait
du registre des délibérations du bureau syndical

Délibération n° BS 5-4-2024

Séance du 2 juillet 2024

L'an deux mille vingt quatre
Le 2 juillet à 14h30,

Membres :

En exercice : 13
Présents : 8
Présents et représentés ayant pris part à la délibération : 9

Le bureau syndical du SDES s'est réuni au siège social du SDES à la Motte-Servolex (73), après convocation légale, sous la présidence de Michel DYEN.

Date de la convocation :
25 juin 2024

Étaient présents :

Robert AGUETTAZ, Yves BERTHIER, Serge DAL BIANCO (pouvoir de Serge Tichkiewitch), Michel DYEN, Jean-Claude RAFFIN, Christian RAUCAZ, Jean-Marc VIAL et Alain ZOCCOLO.

Secrétaire de séance élu :
Jean-Claude RAFFIN

Étaient excusés :

Marie-Claire BARBIER, Roger BLANC-COQUAND, Chantal MARTIN, Béatrice SANTAIS et Serge TICHKIEWITCH (pouvoir à Serge Dal Bianco).

Nota :

Le Président certifie que cette délibération sera affichée au siège du syndicat et mise à disposition sur le site du SDES en juillet 2024.

Monsieur le Président a déclaré la séance ouverte.

Le SDES assure la maîtrise d'ouvrage des travaux d'enfouissement du réseau de distribution publique d'électricité (réseau DP) à la demande des collectivités intéressées, avec convention spécifique à chaque opération, afin que celui-ci assure simultanément la maîtrise d'ouvrage des travaux d'éclairage public et le génie civil des réseaux de télécommunication sur le périmètre considéré.

Les modalités techniques, juridiques et financières de réalisation des prestations et travaux sont précisées dans la convention financière ou dans la convention de mandat de maîtrise d'ouvrage et son annexe financière afférente à chaque opération.

L'opération FONTCOUVERTE-LA-TOUSSUIRE, Hameau les Anselmes, BT, a été validée 2 fois (au BS du 26 mars 2024 et par erreur à celui du 11 juin 2024) à la place de l'opération FONTCOUVERTE-LA-TOUSSUIRE, Hameau La Simianaz, 1, 2, 3 Soleil, BT. Il convient en conséquence de retirer du programme prévisionnel des travaux pour 2024 cette opération et d'intégrer à ce programme l'opération relative au Hameau de la Simianaz.

Le présent bureau syndical est invité à statuer sur les opérations suivantes :

1	ALLONDAZ	Chef-Lieu	250 ml
2	ARITH	Chef-Lieu – Montée de Lachat	600 ml
3	BARBY	Vieux village tr2	160 ml
4	FONTCOUVERTE-LA-TOUSSUIRE	Hameau les Anselmes, BT, Dossier validé 2 fois, BS le 26 mars 2024 et le 11 juin 2024, à SUPPRIMER	-1 470 ml
4	FONTCOUVERTE-LA-TOUSSUIRE	Hameau La Simianaz, 1, 2, 3 Soleil, BT	1 005 ml

Les éléments détaillés, notamment financiers, spécifiques aux opérations ci-dessus, sont présentés dans le tableau annexé au présent rapport.

Compte tenu de ces éléments, le bureau syndical décide à l'unanimité :

- ▶ Approuver le programme provisoire 2024 de travaux sous maîtrise d'ouvrage du SDES aux conditions financières mentionnées dans le tableau financier prévisionnel annexé au présent rapport ;
- ▶ Approuver la suppression des engagements budgétaires du dossier FONTCOUVERTE-LA-TOUSSUIRE, Hameau les Anselmes, BT validé par erreur une seconde fois au BS du 11 juin 2024 ;
- ▶ Autoriser les engagements budgétaires des nouvelles opérations concernées par le présent rapport, ainsi qu'à l'engagement complémentaire sur la base des montants maximum mentionnés dans le tableau financier prévisionnel annexé au présent rapport, étant précisé que le montant définitif des dépenses correspondra à la réalité des prestations et travaux réalisés ;
- ▶ Autoriser Monsieur le Président à signer les conventions spécifiques à chaque opération avec chaque collectivité concernée, à savoir soit la convention financière, soit la convention de mandat de maîtrise d'ouvrage pour l'éclairage public et/ou le génie civil des réseaux de télécommunication valant convention financière ;
- ▶ Autoriser Monsieur le Président à signer les avenants respectifs éventuels associés aux conventions précitées, ainsi qu'à prendre toutes les dispositions nécessaires à la réalisation des travaux afférents ;
- ▶ Autoriser Monsieur le Président à lancer les consultations, à authentifier les diverses conventions de servitudes et documents associés, à prendre toutes décisions concernant l'attribution, l'exécution et la signature des marchés afférents, ainsi qu'à signer les avenants de transfert de contrats d'études et/ou de travaux pour les dossiers concernés, et ce dans la limite maximale des montants estimatifs indiqués dans le tableau financier prévisionnel annexé au présent rapport.
- ▶ Autoriser Monsieur le 2^{ème} vice-Président à signer les diverses conventions de servitudes et documents associés.

Fait et délibéré en séance les, jour, mois, an, susdits.

Pour extrait conforme,

Le secrétaire de séance
Jean-Claude RAFFIN



Le Président du SDES
Michel DYEN



Envoyé en préfecture le 05/07/2024

Reçu en préfecture le 05/07/2024

Publié le



ID : 073-257302232-20240702-BS_5_4_2024-DE

Travaux d'enfouissement de réseaux sous maîtrise d'ouvrage du SDES - Programme provisoire 2024

Commune	Secteur des travaux	Dossier complémen-taire	INSEE	Type MOA	Date BS	N° Opération	Agent SDES	Coûts liés à l'opération						Participation SDES	Commune		SDES			Total général TTC + MOA								
								Montant HT			TVA		Montant TTC		Total général TTC + MOA	Eclairage public	Frais de MOA : 3%	Participation aux travaux TTC	TVA récupérée		Participation aux travaux HT	Participation aux travaux TTC (avec TVA)						
								Réseau DP (1)	Eclairage public	Télécoms	Réseau DP (2)	Eclairage public (3) Télécoms (4)																
FONTCOUVERTE-LA-TOUSSUIRE	Hameau les Anselmes, BT, A ANNULER, double dossier validé 2 fois: BS du 26 mars 2024 et BS du 11 juin 2024	NON	73 116	Grpmt cndes	11-juin-24	24 034	SG	220 692	43 227	103 644	44 138	29 374	441 075	454 308	2 000	13 232	268 419	44 138	141 750	185 888	454 308							
SAINT-FRANCOIS-LONGCHAMP	Montaimont, secteur Pontchéry	NON	73 235	Grpmt cndes	11-juin-24	24 035	SS	93 551	39 938	45 681	18 710	17 124	215 004	221 454	1 750	6 450	135 508	18 710	67 236	85 946	221 454							
VERNEIL (LE)	Chef-lieu, les Picollets, BT	NON	73 311	Grpmt cndes	11-juin-24	24 036	SG	48 762			9 752	-	58 515	60 270		1 755	16 384	9 752	34 133	43 886	60 270							
		NON	#N/A																									
		NON	#N/A																									
		OUI	#N/A																									
		OUI	#N/A																									
Total des dossiers déjà validés à ce jour : 31								Opérations	3	Compléments		3 149 684	602 041	1 260 283	629 937	372 465	6 014 409	6 194 841	13 060	180 432	3 484 636	629 937	2 080 269	2 710 205	6 194 841			
ALLONDAZ								Chef-Lieu	NON	73 014	Grpmt cndes	2-juil.-24	24 037	LG	55 398	13 877	23 861	11 080	7 548	111 763	115 116		3 353	62 249	11 080	41 787	52 867	115 116
ARITH								Chef Lieu - Montée de Lachat	NON	73 020	Grpmt cndes	2-juil.-24	23 064	LG	119 323		23 865	-	143 188	147 484		4 296	41 225	23 865	82 394	106 259	147 484	
BARBY								Vieux Village, tranche 2	NON	73 030	MOA SDES	2-juil.-24	22 024	FB	44 748	23 397	27 448	8 950	10 169	114 712	118 153	1 800	3 441	75 059	8 950	34 144	43 094	118 153
FONTCOUVERTE-LA-TOUSSUIRE								Hameau les Anselmes, BT, Dossier validé 2 fois: BS du 26 mars 2024 et BS du 11 juin 2024, A ANNULER	NON	73 116	Grpmt cndes	2-juil.-24	24 034	SG	220 692	43 227	103 644	44 138	29 374	441 075	454 308	-2 000	13 232	268 419	44 138	141 750	185 888	454 308
FONTCOUVERTE-LA-TOUSSUIRE								1, 2, 3 Soleil, Hameau La Simianaz, , BT	NON	73 116	MOA SDES	2-juil.-24	22 011	SG	56 644	58 285	174 991	11 329	46 655	347 904	358 341	2 500	10 437	293 161	11 329	53 851	65 180	358 341
									NON	#N/A		2-juil.-24																
									OUI	#N/A		2-juil.-24																
									OUI	#N/A		2-juil.-24																
									OUI	#N/A		2-juil.-24																
Dossiers à valider le : 2 juillet 2024								4	Nouvelles opérations			55 422	52 331	122 656	11 084	34 997	276 491	284 786	2 300	8 295	203 275	11 084	70 426	81 511	284 786			
Total travaux année 2024											3 205 106	654 372	1 382 939	641 021	407 462	6 290 900	6 479 627	15 360	188 727	3 687 911	641 021	2 150 695	2 791 716	6 479 627				
37								39																				

(1) RESEAU DP : Réseau de distribution publique d'électricité
(2) TVA traitée via la DGFIP (attestation d'investissement du nouveau contrat de concession).
(3) TVA éclairage public récupérée par la commune par le biais du FCTVA au taux actuel en vigueur.
(4) TVA génie civil telecom non récupérable

TTC	3 846 127	785 246	1 659 527
Dossier initial TTC moyen	186 040		
Dossier complémentaire TTC moyen	51 417		

30	Opérations déjà validées	31	4	4	Nouvelles opérations à valider	34	37	Opérations nouvelles et compléments validés en 2024
1	Opération annulée	1	1	1	Opération annulée	2		
3	Compléments d'opérations déjà validés	3			Compléments d'opérations à valider	3		
32		33	4	4				